

Privilège—M. Lambert (Bellechasse)

mon beau-frère, j'ai été étonné de voir des caméras photographier mon arrivée, comme s'il s'agissait d'un événement bien spécial. Pourtant il y a des centaines de fois que je fais le même parcours pour me rendre à la Chambre des communes, que j'y entre par le même endroit, et jamais on avait jugé bon d'utiliser des caméras pour moi.

Au bulletin de nouvelles de 6 heures, Radio-Canada, par l'entremise de son journaliste, M. Paul Racine, à l'imagination fertile, a parlé de division et de pirouette au sein du Parti Crédit Social du Canada. Et pour appuyer son «histoire», il a même parlé d'approches des libéraux par le député fédéral de Bellechasse, en vue d'en obtenir son adhésion au parti libéral. Le même journaliste est allé jusqu'à dire qu'il a cherché le député de Bellechasse, pendant la séance hier après-midi, pour le trouver enfin dans le hall situé du côté du gouvernement.

Est-ce que le fait pour quelqu'un de se trouver à un certain moment dans le bureau du président d'une banque signifie pour autant que cette personne négocie l'achat de la banque? Est-ce que le fait que les leaders des divers partis de l'opposition se retrouvent chaque semaine dans le bureau de l'honorable président du Conseil privé (M. MacEachen), le leader du parti libéral, signifie que le parti libéral fait la cour à ces députés? Est-ce qu'il est défendu pour un député de quelque parti politique de circuler librement dans le Parlement, que ce soit à droite ou à gauche du fauteuil de M. l'Orateur?

Il est vrai, monsieur l'Orateur, que durant la séance de la Chambre hier après-midi, je me suis rendu dans le hall situé du côté du gouvernement pour assister à une réunion du sous-comité permanent de l'agriculture, réunion convoquée par le président du comité, et à laquelle assistaient également deux députés progressistes conservateurs, un néo-démocrate, trois libéraux et moi-même. Est-ce que le fait pour un député néo-démocrate ou un progressiste conservateur d'être avec les libéraux signifie que ces derniers leur font la cour et qu'ils se joindront au parti libéral?

M. Corbin: On ne sait jamais!

M. Lambert (Bellechasse): M. Racine, dans son imagination, aurait pu ajouter les noms de ces personnes avec autant de fausseté que lorsqu'il s'agissait de moi. M. Racine, de la section française du service des nouvelles de Radio-Canada, m'a contacté immédiatement après cette réunion. Il m'a demandé si les libéraux m'avaient fait des approches pour m'inviter à passer dans leurs rangs. J'ai répondu que non. Et j'ai ajouté que je me trouvais dans le hall pour assister à la réunion du sous-comité de l'Agriculture. Donc, il connaissait le motif de ma présence à cet endroit, et c'est en mauvaise foi qu'il a, dans le bulletin de nouvelles, laissé croire à des approches de la part des libéraux. Cette manière d'informer la population me répugne, et pourtant ce sont les journalistes qui exigent de l'honnêteté de la part des hommes politiques.

On pourrait peut-être s'attendre à ce même degré d'honnêteté de leur part. Pourquoi tant d'intérêt subitement à mon endroit? Avec les nouvelles hier soir à Radio-Canada, j'ai compris que les caméras d'hier à l'entrée de la Chambre ainsi que la rumeur lancée par M. Racine n'étaient pas du pur hasard, car la déclaration du journaliste était accompagnée de l'image afin de laisser croire aux téléspectateurs qu'il y avait

[M. Lambert (Bellechasse).]

de la vérité dans toute cette histoire inventée de toutes pièces. C'était une autre preuve que la Société Radio-Canada ne sert pas toujours objectivement la population canadienne. Elle aurait pourtant eu de nombreuses occasions de faire la manchette avec mes interventions à la Chambre visant à dénoncer la dictature économique, la haute finance, par mes interventions en faveur de la pension à 60 ans, pour la défense des petits salariés, pour celle de l'entreprise privée, et elle ne l'a pas fait. A la suite de cette mesure, le CRTC qui enquête sur la Société Radio-Canada devrait ajouter ce fait à son ordre du jour.

● (1510)

Je conclus en informant la Chambre, par votre intermédiaire, monsieur le président, que j'ai été élu par la population de Bellechasse sous l'étiquette du Parti Crédit Social du Canada, et que je n'ai pas l'intention de fausser mon mandat. D'ailleurs, j'ai toujours cru que ce n'est pas le parti . . .

M. Goyer: Jusqu'à ce que ce soit un parti fédéraliste.

M. Lambert (Bellechasse): On ne peut pas blâmer les journalistes de ne pas respecter nos privilèges si à la Chambre même vous ne respectez pas mon privilège de me faire entendre. D'ailleurs, j'ai toujours cru que ce n'est pas le parti qui fait l'homme, mais bien les hommes qui font la valeur du parti.

M. Bécharde: D'accord! D'accord!

M. Lambert (Bellechasse): J'espère que la Société Radio-Canada aura le courage de corriger ce manquement à la vérité, qui est de nature à brimer les privilèges des députés. En conséquence, je propose, appuyé par l'honorable député de Lotbinière (M. Fortin), que:

Étant donné le préjudice qui a été causé à ma réputation de député de Bellechasse, cette Chambre demande à Radio-Canada de rétablir les faits clairement, et dans les plus brefs délais.

M. l'Orateur: A l'ordre! Comme toujours, la question de privilège soulevée par l'honorable député de Bellechasse comporte une certaine question de procédure très importante, et je préférerais, si c'est possible, réserver ma décision peut-être pour quelques heures. Je prendrai une décision demain si c'est possible, pour trancher une question d'une telle importance.

M. Lambert (Bellechasse): Je suis d'accord, monsieur l'Orateur.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

RÈGLEMENTS ET AUTRES TEXTES RÉGLEMENTAIRES

M. Robert McCleave (Halifax-East Hants): Monsieur l'Orateur, j'ai l'honneur de présenter le troisième rapport du comité mixte permanent des règlements et autres textes réglementaires. Comme notre comité et les autres, que je sache, se font un scrupule de présenter leurs rapports dans les deux langues officielles, je n'en ferai plus état en présentant les rapports.